



## **COMPTE RENDU SYNTHETIQUE**

### **DE LA RENCONTRE SUR LA REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES**

**entre les directrices, les enseignants, les parents délégués et la mairie**

en date du 28 novembre 2017

#### **PRÉSENTS :**

- **Directrice et enseignants de l'école élémentaire René Cassin :** M<sup>me</sup> CONTAMIN Sandrine, M. DELAY François, M<sup>me</sup> DURAND Nathalie, M<sup>me</sup> FINET Michèle, M. VERGEAU Sylvain
- **Directrice et enseignants de l'école maternelle René Cassin :** M<sup>me</sup> RUFFLET Sylvie, M<sup>me</sup> BREYSSE Stéphanie, M<sup>me</sup> SUTTER Carmen
- **Directrice et enseignants de l'école maternelle Georges Argoud-Puy :** M<sup>me</sup> MISSIAEN Danielle, M<sup>me</sup> NOVAT Delphine
- **Parents délégués de l'école élémentaire René Cassin :** M<sup>me</sup> CERVANTES Carine, M<sup>me</sup> VIDAUD Laure, M<sup>me</sup> LAZZAROTTO Elodie, M. PEREZ Jean-Christophe,
- **Parents délégués de l'école maternelle René Cassin :** M<sup>me</sup> COZIC Julie, M<sup>me</sup> MALVOISIN Lola, M. MANSOUX Benoît
- **Parents délégués de l'école maternelle Georges Argoud-Puy :** M. GAST Nicolas,, M<sup>me</sup> MOCHET FRONVAL Aurélie, M. PERRET Jérémy
- **Mairie :** M. VERRI Pierre (maire), M<sup>me</sup> PICCA Christine (conseillère municipale déléguée à l'Education), M<sup>me</sup> BRANON Simone (mairie-adjointe à la Solidarité), M<sup>me</sup> BOULE Sylvie (directrice générale des services), M. HADJI Moufid (directeur de cabinet), M<sup>me</sup> DEL PRADO Samia (directrice du CCAS), M<sup>me</sup> BOURGUIGNON Patricia (responsable du service scolaire), M<sup>me</sup> DIJOUX Sophie (responsable du service périscolaire), M<sup>me</sup> FONTAINE Nicole (responsable de la direction de la vie locale), M<sup>me</sup> GUILLAUME Valérie (responsable des sports), M<sup>me</sup> HACQUES Nicole (responsable de la bibliothèque)

#### **INTRODUCTION :**

Monsieur le Maire remercie les nombreux participants à cette réunion qui a pour objet les rythmes scolaires.

Il rappelle qu'un sondage avait été effectué au mois de juin 2017 par les délégués des parents d'élèves. A l'exception de l'école maternelle Georges Argoud-Puy, celui-ci avait recueilli un taux de participation significatif (un peu plus de 50 % en élémentaire et 74 % à la maternelle René Cassin). 83 % des parents d'élèves de l'école élémentaire René Cassin, 78 % de ceux de l'école maternelle René Cassin et 88 % de ceux de l'école maternelle Georges Argoud-Puy s'étaient exprimés en faveur d'un retour à la semaine d'école de quatre jours en 2018.

Parallèlement, les conseils d'école de l'élémentaire et maternelle René Cassin avaient voté pour le retour de la semaine de 4 jours dès 2017. Celui de l'école maternelle Georges Argoud-Puy avait souhaité prendre du temps pour réfléchir et ne pas prendre une décision dans la précipitation.

Le 30 juin 2017, un courrier avait donc été adressé par la mairie à l'ensemble des parents d'élèves pour les informer d'une part, que la municipalité avait bien pris en compte l'avis rendu lors du dernier conseil d'école organisé dans chacun des établissements et des résultats du sondage réalisé par les représentants de parents d'élèves, en faveur d'un retour à la semaine de quatre jours et d'autre part qu'elle défendrait cette position auprès de la Direction Académique des Services l'Education Nationale (DASEN).

Cependant, la DASEN a informé la mairie le 16/11/2017 que ces avis des conseils d'école n'étaient plus valides compte tenu de l'élection de nouveaux parents délégués pour l'année scolaire 2017-2018 et que de nouveaux votes des conseils d'école devaient avoir lieu.

La proposition d'organisation du temps scolaire devra être transmise à la Directrice Académique des Services de l'Education Nationale, à qui la décision finale revient, au plus tard le 7 février 2018. Un conseil municipal sera organisé si nécessaire le 29 janvier 2018.

Dans ce contexte, la municipalité a organisé cette réunion pour définir ensemble le calendrier. Par ailleurs, les délégués des parents d'élèves ont souhaité échanger avec les enseignants sur la question des rythmes scolaires.

Monsieur le Maire invite par conséquent les directrices et les enseignants à s'exprimer sur la question de l'organisation de la semaine d'école.

### **INTERVENTIONS DES DIRECTRICES D'ECOLE ET DES ENSEIGNANTS :**

Les directrices et enseignants de l'école élémentaire et de l'école maternelle René Cassin réaffirment leur position en faveur d'un retour à la semaine de 4 jours. Ils ont constaté que l'organisation actuelle sur 4 jours et demi avait entraîné :

- un accroissement du temps passé par les enfants en collectivité qui engendre fatigue et manque d'attention en classe,
- le besoin d'une pause au milieu de la semaine,
- le recul des activités artistiques et sportives sur le temps scolaire en élémentaire (après-midis trop courts),
- un temps trop court l'après-midi après la sieste en maternelle pour mettre en place des ateliers pédagogiques pour tous,
- un temps trop court l'après-midi pour les sorties scolaires.

Ils considèrent qu'une coupure en milieu de semaine est indispensable.

La directrice de l'école élémentaire René Cassin salue toutefois la qualité des activités périscolaires mises en place depuis l'application de la réforme des rythmes scolaires en 2014 .

La directrice et les enseignantes de l'école maternelle Georges Argoud-Puy déclarent ne pas avoir suffisamment de recul pour établir un réel bilan de la semaine de 4 jours et

demi. En revanche, elles constatent également que le temps passé en collectivité par les enfants est plus important qu'avant.

Les rythmes scolaires devraient dépendre de l'âge des enfants car les besoins ne sont pas les mêmes.

### **INTERVENTIONS DES PARENTS DELEGUES :**

Les parents délégués de l'école maternelle Georges Argoud-Puy soulignent que le sondage effectué en juin 2017 a obtenu trop peu de réponses (malgré sa distribution à l'ensemble des parents l'année dernière), probablement car les parents n'étaient pas prêts à prendre une décision en juin.

Une majorité de parents délégués de l'école maternelle Georges Argoud-Puy présents sollicitent donc qu'un nouveau questionnaire soit adressé par la mairie aux parents d'élèves de la maternelle Georges Argoud-Puy.

Les parents délégués des trois écoles, dans un souci d'égalité de traitement, conviennent que le questionnaire soit adressé aux parents d'élèves des trois écoles.

Ils s'interrogent également sur l'intérêt pour les enfants d'autres organisations du temps scolaire, qui ne relèvent pas du pouvoir de la commune mais de la DASEN :

- le samedi matin au lieu du mercredi matin (cette solution est écartée par la DASEN)
- la diminution de la durée hebdomadaire (en dessous de 24 heures) en raccourcissant les vacances d'été
- la suppression d'un après-midi d'école complet afin de grouper les temps d'accueil périscolaires sur cet après-midi en revenant à des journées complètes de 6h jusqu'à 16h30 (compte tenu des délais très courts, cette hypothèse, qui engendrerait de nombreux bouleversements, ne pourra être étudiée avant le 7 février, date de transmission de la proposition de la commune et des votes des conseils d'école)

### **INTERVENTION DES SERVICES DE LA COMMUNE :**

Les services précisent les principales différences en termes d'activités périscolaires entre une organisation à 4 jours et à 4 jours et demi. La commune sera dans l'obligation d'adapter les activités proposées compte tenu de la perte de recettes (fonds d'amorçage versé par l'Etat chaque année depuis la mise en place de la réforme).

Il est indiqué que les activités ou services non mentionnés, comme l'accueil du matin par exemple, ne subiront pas de modification.

<b>Activités impactées</b>	<b>Semaine de 4 jours et demi</b>	<b>Semaine de 4 jours</b>
<b>Principales activités périscolaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Petit Accueil de 15h45 à 16h30</li> <li>- Activités au Clos d'Espiès jusqu'à 18h30 ou sur site dans les écoles maternelles jusqu'à 17h30</li> <li>- Activités de découverte (à la Plaine des Sports, à la bibliothèque ...)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Activités au Clos d'Espiès jusqu'à 18h30 ou sur site dans les écoles maternelles jusqu'à 17h30</li> <li>- Activités de découverte réduites</li> </ul>
<b>Navettes</b>	Pédibus de 15h45 en direction de l'école de musique Navette retour Argoud-Puy à 15h45	Pas de pédibus  Navette retour Argoud-Puy à 16h30
<b>Activités du mercredi</b>	Accueil en demi journée (avec navette depuis l'école et repas possible) au Clos d'Espiès (centre aéré organisé par l'Association des Centres de Loisirs)	Accueil en demi journée ou en journée au Clos d'Espiès (centre aéré organisé par l'Association des Centres de Loisirs)  <i>tarif journée ACL identique au tarif journée vacances scolaires</i>

## **CONCLUSION :**


Monsieur le Maire propose la tenue d'une réunion publique le 12 décembre prochain avec une table ronde en présence de spécialistes des rythmes de l'enfant, la participation de parents délégués et des enseignants (à qui il propose d'inviter des spécialistes de leur choix).

Il propose également que la commune prenne en charge la réalisation du sondage par questionnaire, souhaité par une majorité de parents délégués présents, qui sera remis aux élèves avant les vacances de Noël pour un retour début janvier. Compte tenu des délais, les participants conviennent que le questionnaire portera uniquement sur le maintien des rythmes actuels (4 jours et demi) ou le retour à la semaine de 4 jours.

Les parents délégués, les directrices et les enseignants souhaitent que, si la décision d'un retour à la semaine de 4 jours était acceptée par la DASEN, celle-ci s'applique à la rentrée 2018-2019.

Pour conclure, Monsieur le Maire réaffirme que la commune, dont l'objectif est de satisfaire au mieux les attentes de la communauté éducative, des parents d'élèves et enseignants, suivra les décisions des conseils d'école dans l'intérêt des enfants.

Pour l'école élémentaire  
René Cassin,  
La directrice,



Sandrine CONTAMIN

Pour l'école maternelle  
René CASSIN,  
La directrice,



Sylvie RUFFLET

Pour l'école maternelle  
Georges Argoud-Puy,  
La directrice,



Delphine NOVAT

Pour les délégués des  
parents de l'école  
élémentaire René Cassin,  
Elodie LAZZARETTO



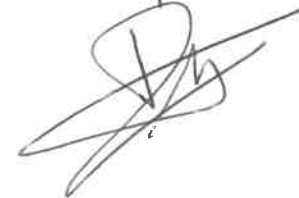
Pour les délégués des  
parents de l'école  
maternelle René CASSIN,

Julie COZIC



Pour les délégués des  
parents de l'école  
maternelle Georges  
Argoud-Puy,

Jérémy PERRET



Pour la commune,  
Le maire,



Pierre VERRI

